



République Démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement,
Conservation de la Nature et Tourisme
Direction du Développement Durable
Projet sur le processus NAMA



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ATELIER D'INFORMATION SUR LES OUTILS NAMA ET LA MISE EN PLACE DE DEUX GROUPES TECHNIQUES SUR L'ENERGIE ET L'AGRICULTURE

Kinshasa, 21 Mai 2013

Sous le financement et appui technique des partenaires ci-après :



1. INTRODUCTION

Il s'est tenu le 21 mai 2013 à Kinshasa dans la salle Arche, un atelier d'information sur les outils NAMA et la mise en place de deux groupes techniques sur l'Energie et l'Agriculture.

Ledit atelier a été organisé par le Secrétariat Général à l'Environnement et Conservation de la Nature avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du Projet « Renforcement des capacités pour l'identification, la sélection, la justification et la formulation des mesures nationales appropriées d'atténuation communément connu sous le sigle anglais NAMAS.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

- ✓ Présenter aux parties prenantes les outils méthodologiques appropriés devant baliser le processus d'amélioration de l'inventaire des gaz à effet de serre et de formulation des NAMAs ;
- ✓ Présenter les études préliminaires réalisées dans le cadre de l'amélioration du système national d'inventaire des gaz à effet de serre (I-GES) et d'archivage des données ;
- ✓ Tenir les parties prenantes informées sur l'amélioration du système d'inventaire des gaz à effet de serre en RD Congo et sur l'identification, la sélection et la formulation des NAMAs ; et
- ✓ Mettre en place et lancer deux groupes techniques sur l'Energie et l'Agriculture avec leurs termes de référence.

Y ont pris part 103 participants qui représentaient différents ministères sectoriels, le secteur privé, le monde académique et de la recherche, les médias et la Société Civile (ONG). Il y avait aussi des experts des institutions et organisations intéressées par les questions relatives aux changements climatiques. Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT) et le Directeur-pays du PNUD empêchés ont été représentés respectivement par Monsieur Vincent KASULU SEYA MAKONGA, Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature et Monsieur Gilbert AHO, Team leader de l'équipe de Lutte contre la pauvreté du PNUD.

La présidence des travaux a été assurée par le Professeur Jean NDEMBO, Coordonnateur du Projet sur l'Adaptation (PANA-ASA) et le rapportage par Monsieur Mike IPANGA, Chef de Division au MECNT. Messieurs François MUBILAYI et Germain ZASY ont été désignés pour servir respectivement de modérateurs des groupes techniques Energie et Agriculture.

Les travaux de l'atelier ont été marqués par les temps suivants :

1. la cérémonie d'ouverture ;
2. les travaux en plénière ;
3. les travaux en commissions
4. l'adoption des recommandations formulées par les commissions ;
5. les décisions de la Plénière de l'Atelier et
6. la clôture des travaux.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois discours, à savoir : Le mot de bienvenue du Directeur du Développement Durable (DDD) du MECNT, le mot de circonstance du Représentant du Directeur-Pays du PNUD ainsi que le mot d'ouverture prononcé par le Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature.

Dans son mot, le Directeur de la Direction du Développement Durable a notamment circonscrit le contexte de l'organisation des travaux de cet atelier avant de souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Le représentant du Directeur-Pays du PNUD a quant à lui rappelé les objectifs du processus NAMAs et a justifié le choix porté sur les secteurs Agriculture et Energie, qui constituent également deux des piliers de la Stratégie nationale REDD mais aussi du Document de la Stratégie de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté (DSCR2) en tant que moteurs de croissance. Il a en outre insisté sur la nécessité de la synergie entre la stratégie nationale climat et la REDD. Il a par la suite renouvelé la disponibilité du PNUD à accompagner la RD Congo pour toutes les questions relatives au changement climatique.

Au cours de son intervention, qui a servi de discours d'orientation de l'atelier, le Secrétaire Général de l'Environnement, Conservation de la Nature est revenu sur les objectifs de l'atelier et a remercié les partenaires pour leur appui au processus NAMAs, particulièrement l'Union Européenne, l'Allemagne, l'Australie à travers le PNUD. Il a ensuite indiqué que la RD Congo était engagée dans une transition vers une économie verte c.à.d. sobre en carbone, qui nécessitera des investissements coûteux mais bénéfiques pour le pays dans le moyen et long terme. Il a par la suite rappelé que les NAMAs, la REDD+ et les mécanismes de marché carbone (Mécanisme du Développement Propre, MDP) constituent la pierre angulaire du Plan National Climat en formulation en RD Congo. Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier avant de les déclarer ouverts.

3. TRAVAUX EN PLENIERE

Les travaux en plénière se sont déroulés en 4 sessions à savoir :

- Présentations de rapports de consultation de base sur l'amélioration du processus d'inventaire des gaz à effet de serre en RDC;
- Identification, sélection et formulation des NAMAs ;
- Présentation de termes de référence des groupes techniques à former; et
- Présentation des termes de référence des travaux en commission.

Session 1 : Présentations de rapports de consultation sur l'amélioration des inventaires des gaz à effet de serre (I-GES) en RDC.

Au cours de cette session, les exposés suivants ont été présentés :

- ✓ Processus NAMAs en RDC, le Programme mondial de renforcement de capacités sur les faibles émissions (LECB) et objectifs de l'atelier par Dr. Trinto MUGANGU, Coordonnateur du projet NAMA;
- ✓ Feuille de route de l'Amélioration des I-GES développée par l'Agence

Américaine de Protection de l'Environnement (Environmental Protection Agency) par Dr. Trinto MUGANGU ;

- ✓ Système national d'inventaire des gaz à effet de serre par le Chef des Travaux Onosphore MUTSHAIL ;
- ✓ Analyse des parties prenantes de l'inventaire des gaz à effet de serre par Ir. Germain Zasy ; et
- ✓ les méthodologies de travail de l'inventaire des gaz à effet de serre par le Chef de Division MBUYI KALOMBO.

(i) Processus NAMA en RDC, Programme LECB et objectifs de l'atelier

Cet exposé a notamment présenté brièvement le processus NAMA, le schéma d'ensemble de la mise en œuvre du processus, le rôle d'un comité de pilotage et celui de deux groupes techniques sur l'énergie et l'agriculture ainsi que les objectifs de l'atelier et les résultats attendus de cet atelier.

(ii) Feuille de route pour l'amélioration du système d'inventaire des gaz à effet de serre

Cette présentation s'est appesantie sur les modules et leurs compléments pour l'amélioration du système d'inventaire des gaz à effet de serre, lesquels modules ont été développés par l'*US Environmental Protection Agency*.

(iii) Système national d'inventaires des gaz à effet de serre

Cette intervention s'est appesanti sur la structure du système national d'inventaire, l'organisation du système notamment les principaux secteurs concernés par l'inventaire, le pilotage d'ensemble du système national et le cycle d'inventaire.

(iv) Analyse des parties prenantes

L'analyse des parties prenantes s'est articulée autour des forces et faiblesses de ces parties prenantes, le système actuel de l'I-GES et d'archivage de données et une stratégie d'amélioration de l'I-GES et du système d'archivage. Quelques recommandations ont été données pour la mise en place d'un nouveau système d'inventaire et d'une base de données.

(v) Méthodologie de travail pour l'inventaire des gaz à effet de serre

L'exposé sur la méthodologie est revenu sur le choix des méthodes de travail tel que recommandé par le panel d'experts (GIEC) de la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC), les catégories clés des émissions, les facteurs d'émissions, le niveau d'échantillonnage par catégorie et le choix des données relatives à chaque catégorie clé. Quelques difficultés ont également été évoquées dont celles relatives aux capacités des institutions qui collectent et fournissent les données. D'autres difficultés portent sur la qualité des données et comment on essaie de l'améliorer.

(vi) Echanges à l'issue des présentations

Les échanges ont essentiellement porté sur des questions de compréhension sur le processus de collecte des données et informations pertinentes à la préparation des communications

nationales sur le changement climatique, les parties de la RD Congo les plus affectées par les changements climatiques, les sources d'information et la qualité des données, la prise en compte des données publiées par d'autres institutions comme l'observatoire satellital des forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) et l'implication des groupes vulnérables et marginalisés dont les femmes et la jeunesse.

Session 2 : Identification, sélection et formulation NAMAs

Cette session s'est focalisée sur la feuille de route pour baliser le processus NAMAS. L'outil NAMA de la GIZ avec ces dix étapes a été présenté ainsi que l'outil de l'Institut International sur le Développement Durable (IISD), qui a permis au bureau d'études Eco-Ressources du Canada d'effectuer une analyse de NAMAs potentielles en RDC sur base d'informations tirées de l'internet. Il s'agira dans le cadre du processus NAMA de les revisiter pour les rendre conformes aux réalités nationales et les améliorer.

Cette session a aussi présenté brièvement les critères de sélection des idées de projets NAMAs, à savoir : (a) leur conformité et appartenance dans les priorités nationales du développement ; (b) le potentiel de réduction des émissions de GES ; et (c) le potentiel de générer des co-bénéfices socio-économiques et environnementaux.

Session 3 : Termes de référence de deux groupes techniques

Les grandes lignes des termes de référence des deux groupes techniques ont exposées aux participants dont notamment la proposition de la composition du bureau de chaque groupe, le plan de travail pour l'exercice 2013 et les critères pour faire partie du groupe.

Session 4 : Travaux en commission

En guise d'introduction, le Coordonnateur du processus NAMA a donné les instructions nécessaires aux travaux en commission. Chaque groupe a été invité à apporter des amendements aux termes de référence des groupes techniques sur les points en rapport avec leur composition, leur mission, les modalités de leur fonctionnement, le plan de travail pour l'exercice 2013, l'expertise requise pour faire partie du groupe technique et les critères pour les membres du comité de pilotage.

Après cette étape, deux commissions ont été constituées sur base du choix de chaque participant.

4. RECOMMANDATIONS DES DEUX COMMISSIONS ET DECISIONS PAR LA PLENIERE

Les recommandations pertinentes formulées par les deux commissions se résument comme suit :

4.A. Commission Energie

De manière générale, la configuration de 25 personnes par groupe technique tel que proposée par les termes de référence est acceptable. Toutefois, il est recommandé de faire un réaménagement dans la composition en y ajoutant un délégué du secteur de l'Industrie, Petite et Moyenne Entreprises (I-PME) ; Un délégué du secteur minier; et un

délégué du Mécanisme du Développement Propre (MDP) sans pour autant dépasser l'effectif total de 25 membres. Ledit réaménagement se fera en diminuant le quota I-GES et NAMA.

Au sujet de l'accréditation aux groupes techniques, il est recommandé que les délégués du secteur privé, des ONGs, de la société civile et du monde académique soient également désignés par leurs responsables respectifs à travers une lettre officielle. Quant aux médias, il a été retenu le principe que ceux-ci soient représentés par un expert des médias privés et un autre du public à raison d'un délégué pour chacun.

En ce qui concerne les missions proposées, il est recommandé que chaque Groupe ait la latitude de proposer d'autres aspects selon que la nécessité se fera sentir ;

Au sujet des modalités de fonctionnement, il a été retenu que celles ci feront l'objet des discussions une fois les groupes techniques constitués pour notamment arrêter un plan de travail définitif;

Pour la question relative à l'expertise acquise pour faire partie du groupe de travail, il a été noté que seul le diplôme universitaire ne suffisait pas et qu'il était nécessaire que les prétendants au groupe technique puissent avoir le désir de participer à la solution des problèmes de changements climatiques;

La proposition concernant le comité de pilotage a été acceptée à 14 membres. Toutefois, il est important d'intégrer dans sa composition des représentants des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés. Aussi les donateurs seront représentés à volonté au delà du quota de 14 membres.

4.B. Commission Agriculture

La proposition de la composition du groupe est acceptée. En ce qui concerne le Bureau, il a été recommandé que ses animateurs à savoir le Président, le rapporteur et le rapporteur adjoint soient choisis conformément à leurs compétences et représentation respectivement du secteur public, du secteur privé et de la société civile dont notamment un représentant des jeunes, si possible.

Parmi les missions du groupe thématique, il a été recommandé d'ajouter à la mission 1 un libellé qui se lirait comme suit «*assurer le suivi des recommandations et d'identifier les pistes de leur mise en œuvre.*»

Au sujet du mode de communication entre membres du groupe technique, il a été recommandé d'ajouter le *short message service* (SMS) qui permettra de pallier aux difficultés liés à l'accès à l'internet.

En ce qui concerne le comité de pilotage, il a été recommandé d'intégrer en son sein un représentant des femmes ou des jeunes ou encore des peuples autochtones, si possible.

4.C. Décisions de la Plénière de l'Atelier

VALIDATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS PAR LA PLENIERE DE L'ATELIER NAMA

Décision N°01 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : La plénière a validé les recommandations des deux commissions sur l'énergie et l'agriculture moyennant les corrections d'usage et elle a validé la composition des groupes techniques et les termes de référence (TdR) présentés et amendés par les commissions.

Décision N°02 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : La plénière a donné mandat à l'équipe du projet de mettre en place les deux groupes thématiques ainsi que le comité de pilotage du projet sur le processus NAMA.

Décision N°03 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : La plénière a demandé aux différents ministères sectoriels, institutions et services publics ou privés et ONG, qui sont retenus avec un quota dans les deux groupes techniques énergie et agriculture de désigner leurs experts titulaires et suppléants, suivant le tableau de quotas au point six ci-dessous (composition par groupe technique) avant le 6 Juin 2013 afin de permettre la programmation d'une première réunion dans la 2^e quinzaine du mois de juin pour chaque groupe technique.

Décision N°04 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : Aussi le Secrétaire Général des Ressources Hydrauliques et Electricité et celui de l'Agriculture, qui abriteront et encadreront les groupes techniques, sont priés d'allouer chacun un local pour des réunions mensuelles de ces groupes techniques et de désigner la personne devant présider les séances du groupe dans son quota.

Décision N°05 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : La Direction du Développement Durable, en accord avec l'équipe du projet sur le processus Nama, désignera aussi dans son quota NAMA un co-président pour chacun des deux groupes techniques.

Décision N°06 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : Le comité de pilotage du processus NAMA ne dépassera pas quatorze (14) membres, dont dix (10) représentants les secteurs publics, deux (2) représentant le secteur privé et deux (2) représentants des ONG dont une femme et un(e) jeune.

Décision N°07 Atelier NAMA/01/Mai/2003 : Les donateurs seront représentés à volonté au delà du quota de 14 membres. Le comité de pilotage du processus NAMA sera présidé par le Directeur du Développement Durable du MECNT et il sera co-présidé par le représentant du PNUD.

5. CLOTURE DES TRAVAUX

La clôture des travaux de l'atelier a été marquée par l'intervention de Monsieur Idesbald CHINAMULA du PNUD et le mot de clôture du Directeur de Développement Durable.

Le PNUD a fait quelques remarques d'orientation qui ont porté pour l'essentiel sur :

- ✓ la nécessité de se focaliser sur les aspects stratégiques de la mise en œuvre des NAMAS en RD Congo ;
- ✓ au travail qui doit se poursuivre pour arriver à un véritable dialogue interinstitutionnel sur les questions touchant le changement climatique ;
- ✓ l'importance de disposer d'un système fiable d'archivage des données ; et
- ✓ la question de la désignation par une lettre officielle des membres des groupes techniques.

Avant de clore les travaux de l'atelier, le Directeur du Développement Durable a remercié tous les participants pour le travail abattu et a insisté particulièrement sur la nécessité que la mise en œuvre des NAMAS puisse emboîter le pas au processus REDD pour lequel la RD Congo est reconnu pour ses avancées dans le monde.

Commencé à 10h20', l'atelier d'information sur les outils NAMA et la mise en place de deux groupes techniques sur l'énergie et l'agriculture a pris fin à 17h10'.

6. COMPOSITION DES DEUX GROUPES TECHNIQUES : AGRICULTURE ET ENERGIE

Provenance	ENERGIE	Nombre	AGRICULTURE	Nombre
Président	Un expert du MRHE désigné par le SG-RHE		Un expert désigné par le SG-Agriculture	
Co-président	Un expert NAMA ou I-GES à désigner par la DDD (Projet-LECB-NAMA)		Un expert NAMA ou I-GES à désigner par la DDD (Projet-LECB-NAMA)	
Sect. Public				
	Min. R-HE	3	Min. Agri - SG Agri	3
	Min. Hydrocarbures	2	Min. Agri - SG Dév. Rur.	2
	CNE	1	SNSA	1
	SIE	1	Service Statistiques BCC	1
	Min. Plan	1	INS	1
	Min-Transport	1	Mettelsat	1
	Bâtiments (Min. AT-UHIT-PR)	1	Amén. Ter. (Min AT-UHIT-PR)	1
	RATPK (Déchets)	1	Min Affaires Foncières	1
	Min. Budget	1	Min. Finances	1
	Min. I-PMEA	1		
	Min. Mines (GECAMINES)	1		
Sect. Privé				
	FEC (Biocarburant-BIODEC)	1	FEC (Agricole)	1
	Entreprise Privée (SNEL)	1	Entreprise Privée Agricole	1
Société Civ.				
	ONG (sur énergies, représentant des femmes)	2	ONG (CRS-agri sans labour, élevage-pisciculture-jeunesse)	3
Acad+Rech				
	Monde Académique-Energie	1	Monde Académique-Agri	1
	Monde de la Recherche Tech.	1	INERA	1
Medias				
	Presse-Ecrite	1	Presse-Ecrite	1
	Media-Audiovisuel	1	Media-Audiovisuel	1
Appui Technique du MECNT-DDD				
	I-GES	1	I-GES	1
	NAMA	1	NAMA	2
	MDP	1	REDD+	1
Total		25		25
Appui	PNUD + Bailleurs de fonds		PNUD + Bailleurs de fonds	

Fait à Kinshasa, le 21 mai 2013

Le Rapporteur Général de l'Atelier,

Ir. Mike IPANGA

